Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 47 (1918)

Heft: 18

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

* * *

La Revue des Familles. Pages romandes illustrées, Estavayer-le-Lac, Butty, éditeur.

Sommaire du Nº du 19 octobre :

La jeunesse de demain, par François Veuillot. — Le travail des femmes en Angleterre, par Raldgé. — Le pont vivant, par X. — Inconscience, par P. Bondallaz. — Histoire de la montagne, le vieux guide, par Jules Monod. — Un navire extraordinaire, sa mort, Variété, par G. de Smet. — Souvenirs d'un vétéran fribourgeois, M. le colonel d'Appenthel de Brunisberg. — Variétés. — Faits divers. — Echos de la guerre. — Le rachat, Feuilleton (suite), par Maryan. — Recettes. — Connaissances utiles. — Mots pour rire.

* *

Revue Cécilienne, organe destiné à promouvoir le progrès du chant ecclésiastique, spécialement dans le diocèse de Lausanne et Genève. Fribourg, Imprimerie de Saint-Paul.

Sommaire des Nos 10 et 11 :

Dans le diocèse. — Notes liturgiques et pratiques, en commentaires du Motu proprio de Pie X. — Réponses à des questions posées. — Sainte Cécile (suite). — Quelques restaurateurs de la musique d'église : Franz Witt, les moines bénédictins. — Lettre d'ami. — Publications musicales. — Variété : En route.

* *

Le fait de la semaine, librairie Grasset, 61, rue des Saints-Pères, Paris.

Sommaire du Nº du 5 septembre :

Georges Guy-Grand, Les sophismes de la paix.

Table des matières: La vraie et fausse objectivité. — Le sophisme de l'imitation. — Colonisation et impérialisme européens. — Morale d'agresseurs et morale de victimes. — Le sophisme de la moindre résistance.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Conseil d'Etat. Dans ses séances des 11, 15, 23 et 26 octobre, le Conseil d'Etat a nommé M. Hans Helfer, à Morat, instituteur à l'école libre publique de Ferpicloz; M. Arthur Loup, à Prez-vers-Noréaz, instituteur à l'école régionale de Courtion; M. Jules Monney, à Villarimboud, instituteur à l'école moyenne des garçons de Semsales; M^{11e} Gertrude Müller, à Fribourg, institutrice aux écoles primaires de Chiètres; le R. P. François Marin, professeur extraordinaire à la Faculté de théologie; M. Auguste Schorderet, à Fribourg, professeur d'économie politique et commerciale à l'école supérieure de commerce des jeunes filles; M. Othmar Wæber, à Guin, instituteur à l'école moyenne des garçons de Bæsingen; M. Donat Bondallaz, à Nuvilly, instituteur à l'école mixte des Friques; M. Ernest Biolley, à Ecuvillens, instituteur à l'école des garçons de Courtion; M. Louis Roulin, à Bussy, instituteur à l'école mixte de Ménières; M^{11e} Germaine Millasson, à Attalens, institutrice à l'école des filles de Fétigny.

Les communes et l'école. — Les communes de Crésuz et de Châtel-sur-Montsalvens ont accordé, à leur instituteur, la somme de 200 fr. eu égard au renchérissement de la vie.

+ M. Joseph Stritt. — La grippe impitoyable ne devait pas visiter la solitude de l'ancien monastère de Hauterive sans faire une victime. Elle a frappé de connivence avec une autre maladie et a conduit à la mort l'un des membres du corps enseignant, M. Joseph Stritt, professeur à la section allemande, maître de musique et de chant. Le défunt était originaire d'Alterswyl, le gracieux village de la Singine, que domine le clocher de sa jolie église. Il vit le jour le 11 octobre 1886 dans la famille du syndic de la commune, dont il était le plus jeune des enfants. Après avoir terminé son école primaire, il fréquenta les classes de l'école régionale. Ses goûts pour l'étude l'engagèrent à aller plus loin. Tour à tour, nous le voyons parmi les élèves des gymnases de Fribourg et d'Engelberg; puis, il fréquente l'Ecole de commerce de Saint-Gall. Après avoir eu des velléités d'entrer dans le commerce, il céda à la tentation de s'adonner à la culture de la musique pour laquelle il avait une inclination particulière et qu'il avait toujours beaucoup aimée. Il fut encouragé dans cette détermination par le maître de chapelle de la cathédrale de Saint-Gall, M. E. Stehle, dont il fut l'élève assidu. Revenu à Fribourg, il devient, à l'Université, l'élève de M. le professeur Dr Wagner et au Conservatoire de musique, il reçoit les leçons de M. Haas, organiste, et de Mme Genoud-Eggis, maîtresse de chant et de piano. Membre de la Société des Etudiants suisses, il a l'occasion au sein de la Sarinia, aux réunions de laquelle il prenait part, de donner des preuves de son savoir musical. C'est même à cette époque que remontent ses premières compositions, parmi lesquelles on signale surtout un Salve Regina et une marche pour la fête centrale des Etudiants suisses, à Altstätten. L'envie d'aller plus loin dans sa formation musicale lui fit prendre la résolution de se rendre à Munich, où il continua de s'adonner avec enthousiasme à sa branche de prédilection. A son retour au pays, M. Stritt est nommé professeur à l'Ecole normale de Hauterive, où pendant sept années consécutives il va donner des leçons de chant et de musique, enseigner le piano et l'orgue aux élèves des deux sections, allemande et française, ainsi que la langue maternelle dans la première classe allemande. Un avenir heureux semblait lui sourire, lorsque les premières atteintes d'un mal inexorable se firent sentir. Malgré un état de santé de plus en plus compromis, le dévoué maître donne régulièrement ses leçons; son courage et son énergie lui font trouver la force nécessaire pour remplir intégralement son devoir jusqu'aux derniers jours qui ont précédé sa mort. Dans les heures où la souffrance lui laisse quelque répit, M. Stritt aime à écouter les Muses lui parler le langage de la poésie : il compose des vers qu'il met ensuite en musique. Plusieurs pièces de ce genre se trouvent dans le volumineux recueil de chants populaires, intitulé Heimatklänge, qui est son œuvre principale et où l'on trouve de charmantes mélodies de la Singine, qu'il a eu l'heureuse idée de recueillir et d'harmoniser gracieusement. C'est dans ces chants populaires pour voix d'hommes que se manifestent surtout les belles qualités du musicien attaché au pays fribourgeois et au vallon natal, dont il goûtait le charme et les beauté, champêtres. Après quelques jours de lit seulement, M. Joseph Stritt a succombé à la maladie qui le minait, laissant dans le deuil une jeune femme qui faisait son bonheur et un petit enfant, trop jeune encore pour comprendre la grandeur de la perte qu'il

venait de faire. Le défunt repose à l'ombre du clocher de sa chère église paroissiale d'Alterswyl, à laquelle il était profondément attaché.

+ M. François Gremaud. — Les funérailles de M. François Gremaud, instituteur à Remaufens, ont eu lieu à Riaz, son village d'origine et domicile de ses parents. Une forte délégation des autorités communales, la Cécilienne avec son drapeau, l'Inspecteur des écoles de l'arrondissement et des membres du corps enseignant du district y ont pris part. Déjà à l'Ecole normale, M. Gremaud se révéla ce qu'il fut par la suite, un travailleur opiniâtre, modeste et doué d'aptitudes remarquables pour les mathématiques. Délégué du corps enseignant de la Veveyse auprès de la société de secours mutuel, il présentait aux conférences des rapports précis et complets sur l'activité digne d'éloges du comité de direction de cette bienfaisante association. La caisse Raiffeisen de Remaufens, qu'il fit prospérer, grâce à la confiance inspirée par son intelligente et droite administration, lui continuera une reconnaissance toute particulière. Dans ses fonctions d'instituteur comme dans celles que nous venons de citer, M. Gremaud fut l'homme du devoir et du plus humble dévouement. Sa mort si chrétienne témoigne aussi des bons principes directeurs de sa vie. (Liberté)

† M. Gougler. — La grippe vient de faire, à Bottens, une première victime, en la personne de M. Joseph Gougler, instituteur, enlevé en quelques jours à l'affection de ses élèves, de la population et de ses parents. Après d'excellentes études à Hauterive, M. J. Gougler vint, en novembre 1914, prendre la direction provisoire de notre 1^{re} classe catholique. Il passa l'hiver 1915-1916 à Lausanne, suivant les cours de l'Ecole normale des garçons, où il laissa la meilleure impression et obtint d'emblée le brevet pour l'enseignement primaire dans le canton de Vaud. Au printemps 1916, il était nommé instituteur à Bottens, à titre définitif. Après quatre ans passés au milieu de nous, M. Gougler s'en va, emporté à la fleur de l'âge, laissant la réputation d'un jeune homme travailleur et consciencieux. La classe lui était chère, il lui donnait tous ses soins.

Aimant les initiatives qui apportent des avantages aux familles, M. Gougler prit sur lui la fondation et la direction de deux mutualités scolaires, qu'il laisse en pleine activité: l'assurance infantile maladie et l'assurance vieillesse. Plusieurs familles ont déjà reconnu l'opportunité de la 1^{re} assurance. Très expert dans le chant et le maniement de l'orgue. M. Gougler a rendu, comme tel, d'appréciés services à la paroisse. Sa mort si prompte est une grande perte pour nos écoles et frappe du même coup le corps enseignant catholique vaudois. Le souvenir de M. J. Gougler restera à Bottens, et les familles catholiques lui garderont leur reconnaissance. A sa mère éplorée, à ses frères et sœurs, à sa fiancée, si cruellement frappée, puisque le mariage de M. Gougler aurait dû avoir lieu le 22 octobre, toutes nos sympathies et nos vives condoléances. (Echo vaudois)

R. I. P.